



Hervé Valette Le brasseur d'affaires valaisan est devenu galeriste

● L'homme a enflammé la chronique juridico-financière et politique valaisanne durant plus d'une décennie. Né à la fin des années 50, le jeune Valette coule son enfance dans la villa-musée familiale des hauts de Sion. A l'université, il ne se sépare jamais de son costard trois-pièces. Il décroche une licence en sciences politiques à l'Université de Lausanne puis un diplôme en philosophie à l'Université de Georgetown, Etats-Unis. En vrai dandy, il fait encore le Paris-Dakar au volant de sa Rolls-Royce blanche décapotable, aux côtés du fils de Jean Gabin. A 18 ans, il est marié et père de famille. A 20 ans, il se glisse dans la peau du grand reporter. Le fils spirituel et biographe d'André Luisier, patron du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, couvre la chute du shah d'Iran et finit par interviewer tout ce que

le monde compte de chefs d'Etat et de célébrités. Il n'a même pas 30 ans lorsqu'il largue le journalisme pour se lancer dans les affaires. Il commence par être mêlé à une vente de vrai ou faux Van Gogh sans conséquence avant d'être impliqué dans l'affaire *Epoque Watch*; du nom d'une montre avec bracelet chaussette permettant de l'assortir aux vêtements. L'accessoire devait faire un tabac sur le marché. Mais le projet vire rapidement à la faillite, aux dénonciations d'associés et à 10 millions de francs dilapidés. La saga use plusieurs juges d'instruction et deux procureurs durant une douzaine d'années. Après des condamnations légères en première instance, la justice prononça finalement en appel l'acquittement des cinq fondateurs, dont Hervé Valette, en 2002.

Entre-temps, l'affaire *Téléverbier* a déjà éclaté. En juin 1999, entrée en Bourse de la société et prise de participation de la *Compagnie des Alpes* de 5%, puis de 21,8% du capital. Dès le début, les patrons de *Téléveyonnaz* et *Téléwendaz*, partenaires dans le domaine des 4 Vallées, dénoncent l'opération qui, selon eux, brade le patrimoine valaisan en des mains étrangères. Ils portent l'affaire sur le plan pénal par l'intermédiaire d'une plainte déposée par Hervé Valette. Résultat: trois ans d'accusations et contre-réquisitoires. En 2002, le rapport final d'un juge extraordinaire, nommé tout exprès pour l'occasion, conclut à l'abandon des poursuites à la fois contre les actionnaires minoritaires de l'entreprise accusés de dénonciation frauduleuse, et contre un

magistrat pour violation du secret de fonction. Dans l'intervalle, Hervé Valette est passé par la case prison à l'automne 2000. Clarifié par le tribunal cantonal en 2002, le cas, aussi insignifiant soit-il, n'a pas manqué de défrayer la chronique. Chose rare: Hervé Valette a fait un «dessus de table» dans un imbroglio immobilier faisant intervenir une Mercedes en guise de dédommagement. Une brouille qui ne peut arriver qu'à un homme comme lui, habitué à jongler avec les montages compliqués et les semi-vérités. Depuis, Hervé Valette a quitté la scène judiciaire. Lorsqu'il est cité dans la presse, c'est pour parler peinture. En hommage à son frère Léonard, décédé le 13 octobre 2005, le brasseur d'affaires a créé et préside désormais la *Fondation Valette* à Ardon.